

MAIRIE DE VILLEMADE

82130

La prochaine séance du Conseil Municipal se déroulera le vendredi 20 mars 2026 à 18 heures 45 à la mairie pour délibérer sur les affaires énoncées ci-dessous :

Ordre du jour

- Installation du Conseil Municipal
- Approbation du PV de la séance du 10 mars 2026
- Nomination du secrétaire de séance
- Élection du Maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Élection des Adjoints au Maire
- Lecture de la charte de l'élu local par le Maire
- Indemnités de fonction des élus (Maire, Adjoints et Conseillers Délégués)
- Détermination des délégations du conseil municipal au Maire
- Désignation des membres dans les commissions municipales
- Désignation du correspondant défense (1 titulaire, 1 suppléant)
- Fixation du nombre des membres du conseil d'administration du CCAS (4 membres élus)
- Désignation du délégué SDE 82 (1 titulaire, 1 suppléant)